L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : Rue de Chartres, No 73. NOUVELLE-ORLEANS, SAMEDI MATIN, 25 FEVRIER 1871. 44me Année—Vol. XLIV

DUFOUR & LIMET, PROPRIÉTAIRES-ÉDITEURS.

NOUVELLE-ORLEANS, SAMEDI MATIN, 25 FEVRIER.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.

Pour les détails, voir aux annonces.

Par le Shérif, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre Douane et Canal, Un terrain avec les bâtisses qui s'y trouvent, dans le Troisième District, rue de la Levée, entre St Ferdinand et Montégut. Les bâtisses consistent en une maison en briques à trois étages; avec st. ... tions de la Banque des Citoyens.—Aussi, vingt terrains au faubourg Tremé, bornés par les rues Ste. Anne, Dupré, Dumaine et White.

Par S. Gutmann, à la Bourse d'Encan, encoignure Royale et Conti, à midi.—Une jolie maison, rue Bienville, entre Marais et Villeré.—Et une autre jolie maison, rue d'Orléans, entre Roman et Prieur.

Par E. Roger & Co, à leurs salles de vente, rue Vieille Levée,—200 caisses et 50 malles chaussures pour hommes, femmes et enfants.

Par Maurice Barnett, sur la façade de la Rotonde St Louis, rue St Louis, entre Royale et Chartres.—Vente régulière de meubles.

Par B. J. Montgomery, à sa salle d'encan, 87 rue du Camp—Vente régulière de meubles.

Par O. Valeton, No 14 rue Natchez—Jambons, épaules, porc, bœuf, comestibles, etc.

Par Vincent & Co, aux Nos. 82 et 84 de la rue de la Douane—Habillements, lingerie de messieurs, chapeaux, malles.

Par Albert Paul & Co., au No 86 de la rue Royale—Meubles.

ATTENTION!

Propriétés améliorées et vagues à l'encan par le shérif.

Nous appelons l'attention publique sur les ventes qui auront lieu aujourd'hui à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, par le ministère du Shérif. Ces ventes comprennent :

1o. Vingt terrains situés au faubourg Tremé, Troisième District, dans l'ilet borné par les rues Ste. Anne, Dumaine, Dupré et White.

2o. Et un terrain avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, No 126 rue de la Levée (ancien Hôtel Peters), entre celles St. Ferdinand et Montégut, Troisième District.

Pour le détail et les conditions voir aux annonces.

☞ Faites imprimer vos Factures, Cartes, etc., au "Pelican Printing Office", encoignure des rues Camp et Poydras.

☞ CANDIS PURS et sans MELANGE.—Confiserie fine en tous genres chez J. VILLARRUBIA & Co, Successeurs d'Ernest Turpin, 93 rue Vieille-Levée.

THEATRES.

AUJOURD'HUI, SAMEDI.

OPÉRA.—A midi, la Favorite ; le soir, le Songe d'une Nuit d'Été.

ACADÉMIE DE MUSIQUE.—A midi, Prima Donna of a Night ; le soir, The King's Secret.

THÉATRE NATIONAL.—Troupe russe de Concerts.

MUSÉE CRESCENT CITY—Nos 40 et 42, rue St Charles.

ST CHARLES.—A midi et le soir, Colleen Bawn.

Le Bill des Levées.

Le gouverneur qui avait dirigé contre le premier bill des Levées le veto vigoureux que nous avons reproduit, s'est empressé de signer le nouveau bill, justifiant sans doute son allégation que son veto n'avait pas d'autre motif que de transférer l'affaire dans les mains de ses amis.

Le *Picayune* annonce que le bill étant devenu loi, la Compagnie s'est organisée hier. Voici les noms des directeurs : John Ray, J. F. Casey, Chas. T. Howard, G. F. Sherman, H. C. Millaudon, M. A. Southworth, A. G. Brice, J. J. Anderson, F. Barbot, A. D. Banks et H. C. Burbank.

Le conseil des directeurs a fait les élections suivantes : Président, John Ray; Vice Président, A. G. Brice ; Secrétaire provisoire : A. D. Banks; Trésorier provisoire, F. Barbot.

Ainsi, c'est M. John Ray qui est à la tête de cette affaire. L'un des promoteurs de la loi, il se fait attribuer la présidence de la Compagnie. C'est la récompense du compliment adressé par lui au gouverneur Warmoth dans le fameux banquet donné au club de l'Union Américaine par les organisateurs de cette grande spéculation et dont la caisse de la Compagnie payera sans doute les frais. Ce compliment vaut la peine d'être reproduit. Le voici :

"Les générations à venir regarderont l'administration du gouverneur Warmoth comme l'époque dont l'histoire de la Louisiane datera le plus important événement, ... l'Illinois et le Missouri ... rapport des améliorations internes ... assuré la richesse et la grandeur à venir de l'Etat sucrier."

L'impudence d'un pareil langage dépasse toutes les bornes quand on songe que cette administration coûte déjà à l'Etat plus de vingt millions de dollars dépensés en pure perte et qu'elle nous conduit tout droit à la ruine et à la banqueroute. Mais revenons au bill des levées. Il est utile d'en donner au moins l'analyse afin que les intéressés sachent ce dont ils sont menacés.

La Compagnie dite "Louisiana Levee Company" est investie, pour une période de 21 ans, de la garde, de l'entretien et du contrôle de toutes les levées de l'Etat. Elle est chargée d'exécuter les travaux qui seront jugés nécessaires par une commission de trois ingénieurs, nommés l'un par le gouverneur, un autre par la Compagnie et le troisième par les Etats-Unis. La Compagnie aura tous les pouvoirs précédemment exercés par les autorités d'Etat, de paroisse et de municipalité, relativement aux levées. On a supprimé la clause qui lui donnait le droit d'occuper avec son matériel, ses ouvriers et ses animaux, toutes les terres qu'elle jugerait nécessaire d'y prendre, gratis, les pierres, les gazons, la terre et le bois dont elle aura besoin, avec le droit de passage et d'occupation sans aucune compensation pour le propriétaire.

Dans les soixante jours qui suivront le rapport de la commission des ingénieurs, elle commencera la construction des levées et construira au moins trois millions de verges cubes par an jusqu'à complet achèvement du plan de la commission.

Dans les trente jours qui suivront le rapport de la commission, le gouverneur fera établir le coût de la construction ou de l'achèvement des levées, d'après le plan de la commission, au taux de SOIXANTE CENTS la verge cube, et l'auditeur répartira ce coût entre les différentes paroisses, suivant les rôles d'assessement de l'Etat. Et pendant VINGT-ET-UN ANS, il fera payer DIX POUR CENT du montant total de l'évaluation, en suivant les formes prescrites pour la perception des taxes. Ces dix pour cent seront mis à part et versés entre les mains du Président de la Compagnie.

En outre, l'auditeur fera assesser et percevoir pendant 21 ans, une taxe de deux ... de un pour cent sur la valeur de toutes les propriétés imposables de l'Etat, taxe dont le produit sera payé au trésorier de la Compagnie pour le maintien des levées en bon état.

La Compagnie est autorisée à se consolider avec toute autre Compagnie organisée dans un but analogue dans les Etats voisins.

Essayons de dégager ce qui résulte des dispositions précédentes.

Supposons que la construction et l'achèvement des levées exige trente millions de verges cubes, ce qui est une évaluation au-dessous du chiffre réel ; à 60 cents la verge, le coût total sera de 18 millions de dollars. La Compagnie devra accomplir le travail en dix ans et elle recevra comme compensation pendant 21 ans, chaque année le dixième de l'évaluation totale, soit $1,800,000, ce qui fera, pour 21 ans, la somme de $37,800,000, près de 38 millions.

C'est déjà un joli denier. On remarquera que le coût du travail est porté à 60 cents la verge cube, chiffre excessivement élevé sans avoir égard à la masse possible de travail d'œuvre pendant cette longue période.

Mais, outre cette grosse somme de 38 millions pour la construction des levées, la Compagnie aura droit, toujours pendant 21 ans, à deux dixièmes de un pour cent annuellement, sur la valeur de toutes les propriétés de l'Etat. Or, cette valeur est, aujourd'hui, d'après le rapport de l'Auditeur, de $248,870,274 00, ce qui porterait la subvention annuelle à $497,740 ou à près d'un demi-million.

En dépit de l'administration Warmoth et de la législation Ray, la valeur des propriétés de tout l'Etat vient à augmenter, la subvention augmentera dans la même proportion et elle pourra se trouver doublée dans dix ans et triplée dans quinze. Ce ne serait pas exagérer que de porter à quinze millions les sommes que recevra pour l'entretien des levées, pendant la période de 21 ans, la compagnie de M. Ray. Nous arrivons donc à un chiffre de 53 millions, qui pourra être grossi par la subvention que la compagnie va solliciter du Congrès.

Mais on nous assure qu'avant d'être passé, le bill a été modifié sur plusieurs points. Une de ces modifications porterait que la taxe de pourra s'élever annuellement à plus de $900,000. De quelle taxe s'agit-il ? Est-ce de la taxe annuelle pour l'entretien des levées ou de la taxe qui a pour objet de payer le dixième du coût de la construction des levées pendant 21 ans. Voilà un point que nous n'avons pu éclaircir, le texte du bill amendé n'étant pas imprimé. Il paraît aussi que les frais de collection de la taxe sont mis à la charge de la compagnie, et que la compagnie ne pourra toucher sa subvention qu'après l'achèvement de son travail annuel.

En dépit de ces modifications, que nous ne connaissons qu'imparfaitement, nous n'en considérons pas moins le bill comme une mesure spoliatrice, et comme n'offrant aucune garantie ni pour les habitants ni pour l'Etat, en échange des sommes énormes qui seront versées à la compagnie pendant vingt-et-un ans.

L'ancien bill obligeait la compagnie à indemniser les propriétaires contre toutes pertes résultant de crevasses et inondations. Le nouveau bill n'impose aucune obligation de ce genre à la compagnie, et les garanties pour l'exécution des travaux sont complètement illusoires, au moins aussi longtemps que nous aurons une administration comme celle qui nous gouverne.

La Paix.

Une dépêche annonce que la paix a été signée hier entre MM. Thiers et Bismarck. Les conditions indiquées, mais qui ne sont pas encore officielles, sont : le paiement par la France d'une indemnité de douze cent millions, et la cession de l'Alsace et la Lorraine, y compris Metz et Nancy. L'armée allemande n'entrerait pas dans Paris.

Si le chiffre de l'indemnité est moins élevé que ceux qui avaient été indiqués dans les dépêches précédentes, en revanche la cession de territoire est plus considérable, puisque presque toute la Lorraine y compris Nancy, serait abandonnée.

Mais il convient d'attendre avant de commenter cet important événement que les conditions de paix soient officiellement annoncées. Nous renvoyons donc à demain nos réflexions.

THÉATRE DE L'OPÉRA.—L'affiche de l'Opéra annonce les spectacles suivants :

Matinée d'aujourd'hui. *La Favorite*, grand opéra en quatre actes, de Donizetti, avec Mlle d'Edelsberg, MM. Cazeaux, Dumestre et Castelmary.

Représentation ordinaire du soir : *Le Songe d'une Nuit d'Été*, opéra comique en trois actes, d'Ambroise Thomas, chanté par Mmes Naddi et Dumestre, MM. de Keghel, Péré et Berton.

Demain, dimanche, dixième représentation de M. Lefranc, *Le Trouvère*. M. Lefranc remplira le rôle de Manrique.

Pour satisfaire à la demande d'un grand nombre d'étrangers et de personnes de la ville qui n'ont pu assister à la représentation de *Faust*, il y a quelques jours, la Direction a consenti à donner de nouveau, lundi prochain, ce bel ouvrage, le chef-d'œuvre de Gounod. Cette représentation de *Faust* sera probablement la dernière de la saison.

Le Théâtre de l'Opéra, dès le début de la saison, nous a accoutumés à un répertoire des plus variés. Il veut demeurer fidèle à ses propres traditions. La liste des spectacles qu'il publie aujourd'hui en est la preuve irrécusable. Le public lui saura gré de ses efforts.

THÉATRE NATIONAL.—Quatre soirées encore : lundi, mardi, mercredi et samedi prochain et une grande matinée samedi. On entendra dans ces soirées la troupe des concerts russes, dont les mélodies sont devenues célèbres, et l'on y verra Alf. Burnett, le grand fantaisiste américain, assisté de Mme Helen Nash, l'actrice dramatique dont la popularité est si grande. Tout cela vaut grandement la peine d'être vu et entendu. Allez-donc au Théâtre National.

BANQUE D'EPARGNES DE LA LOUISIANE.—On verra par un avis de cette institution, que les dépôts en or ou en argent qui y seront faits seront restitués en espèces de la même nature sur demande et que l'intérêt sera payable de la même façon. Cette banque est établie rue du Camp, No 51.

POUR LA CÔTE JUSQU'AU COUVENT ST-JACQUES.—Le bateau à vapeur *Flora*, capitaine Barksdale, et E. N. Ratin, commis, fait trois voyages par semaine et part tous les mardis, jeudis et samedis matins, à 10 heures. Les habitants de la côte ne sauraient trouver un bateau mieux commandé et plus sûr pour le transport des passagers et du fret. S'adresser à bord ou à MM. Block & Chrétien, rue Peters, 55, près la rue Bienville.

POUR LE BAYOU LAFOURCHE.—Le Bannock City, capitaine O. S. Blanchard, et H. Y. Smith et P. V. Brou, commis, part de la Nlle-Orléans tous les mercredis et samedis à midi, et va jusqu'à Lockport. Le Bannock City qui est commandé d'une manière supérieure, mérite toute confiance. Il prend du fret à un taux très modéré. S'adresser à bord, devant la rue Conti.

☞ Le général R. E. Lee, écrivant à la date du 12 janvier 1867, dit : "Son simple mécanisme et l'expérience que mes filles ont acquise en s'en servant, font de la MACHINE A COUDRE de Wilson & Gibbs, un instrument favori dans ma famille." A vendre par M. S. Hedrick, rue du Canal, 118 & 159, à la Nlle-Orléans. 3m

PROTESTATION DES REPRÉSENTANTS DE L'EST A L'ASSEMBLÉE.

Dans la séance de l'Assemblée nationale du 17, M. Keller a présenté une déclaration, revêtue des signatures des députés du Haut-Rhin, du Bas-Rhin, de la Meurthe et de la Moselle, protestant au nom des habitants de ces départements, contre la séparation de l'Alsace et de la Lorraine d'avec la France.

La protestation de M. Keller a été remise à un comité, qui a postérieurement présenté un rapport exprimant la plus chaleureuse sympathie avec les populations de l'Alsace et de la Lorraine, et recommandant que la déclaration de M. Keller soit placée parmi les documents de l'Assemblée et communiquée aux négociateurs français lorsqu'ils traiteront avec la Prusse.

L'Assemblée ayant ensuite conféré le pouvoir exécutif à M. Thiers, M. Keller a prononcé un discours, adjurant ses collègues de proclamer leur inviolable attachement à l'Alsace et à la Lorraine.

La majorité des membres de la Chambre semblait disposer à renvoyer au lendemain la discussion sur ce sujet, mais M. Thiers ayant fortement insisté sur sa discussion immédiate, en disant : "La Chambre doit, sur sa propre responsabilité, déclarer clairement ses vœux sur cette question," l'Assemblée s'est constituée en comité sur la motion de M. Keller, et la séance, par suite, a été suspendue.

OPINIONS DE M. DE GIRARDIN.—La *Charente-Inférieure* publie une très longue lettre de M. de Girardin, où tout en se défendant d'être en partie cause de la guerre actuelle il exprime l'avis : "Que cette guerre était fatale ; qu'elle eût éclaté, *quand même*, du fait de la Prusse ; que le traité de la Prusse avec la Russie contre la France en 1869 est le pendant du traité secret de la Prusse avec l'Italie contre l'Autriche en 1866 ; que l'abstention de l'Europe pendant la guerre actuelle eût été la même dans le cas où la guerre entre la France et la Prusse eût eu une autre cause ; enfin que si l'Empire n'a pas été la paix, la République eût été la guerre, et également la guerre sans alliances, à moins qu'elle n'eût réussi à être le soulèvement de tous les peuples contre tous les empereurs et tous les rois."

Nous regrettons de ne pas pouvoir reproduire en entier ce remarquable article dont nous nous sommes bornés à résumer les propositions essentielles.

UNE LACHETÉ.—Des frontières russes, le 14 janvier.

Un colonel français, qui était interné à Graudentz, s'en était échappé avec son domestique, et s'était réfugié dans le royaume de Pologne ; nous apprenons à présent, qu'il a été livré aux autorités prussiennes par les autorités russes.

—Une dépêche de Londres signale une nouvelle lettre politique de M. Guizot, adressée à M. Gladstone. L'illustre homme d'Etat, dit le télégraphe, y parle de la situation de la France et du devoir des puissances neutres. Après avoir rappelé l'ancienneté de l'entente cordiale établie entre la France et l'Angleterre, M. Guizot demande que l'Angleterre proteste contre les prétentions de la Prusse, de manière à décourager l'ambition prussienne et à encourager la défense nationale française.

—Mathieu Laensberg n'avait pas prédit la paix pour le mois de janvier. Pour février, le vieux sorcier liégeois prédit ceci : "On voudra secourir un Etat accablé. Fasse le ciel que ce ne soit pas après sa mort !"

Mars a aussi sa prédiction sinistre : "Ligue menaçante hostile au Nord. L'apparition hostile d'une flotte jettera la terreur dans certaines villes maritimes." Qu'est-ce que cela veut dire ?

La Capitulation.

Les correspondances suivantes donnent quelques détails sur les négociations entre Jules Favre et Bismarck :

" Versailles, 25 janvier.

" Vous connaissez sans doute déjà tous les préambules qui ont précédé l'entrevue de M. Jules Favre et de Bismarck. Voici quelles en ont été les suites :

" Immédiatement après sa visite à M. de Bismarck, qui dura cinq heures et ne finit qu'à minuit, M. Jules Favre se rendit à l'appartement qui lui avait été réservé, boulevard du Roi, No 1, où il travailla jusqu'à trois heures du matin, avec son gendre. Entre temps un conseil de guerre avait été convoqué, qui se réunit sous la présidence du roi. Les propositions formulées par M. Jules Favre y furent l'objet d'un examen approfondi. Hier, vers onze heures et demie du matin, M. de Bismarck rendit à M. Jules Favre sa visite, et resta une demi-heure. M. de Bismarck fut annoncé sous le titre de : "Chancelier allemand impérial." M. Jules Favre le reçut avec une grande courtoisie en lui disant : "Vous me rendez beaucoup d'honneur." Vers une heure, le ministre des affaires étrangères de la République, alla voir, de nouveau, M. de Bismarck, pendant qu'un conseil de guerre, d'un caractère plus diplomatique, était convoqué ; celui-ci dura deux heures ; M. Jules Favre retourna ensuite, à trois heures et demie de l'après-midi, à Paris, avec son gendre et accompagné de deux gendarmes à cheval. Sur la demande à quelle heure il voulait dîner, il répondit en souriant : "Ah ! merci, nous dînons, aujourd'hui, à Paris."

" J'avais vu la dernière fois Jules Favre à Ferrières : c'était en septembre, et je l'ai trouvé bien vieilli. Cependant, tandis qu'à son arrivée il avait l'air sombre et abattu, à son départ pour Paris il me parut plus content et moins soucieux. Le comte de Bismarck a pris congé de M. Jules Favre de la façon la plus amicale et lui a, m'assure-t-on, serré plusieurs fois la main.

" Plus tard, quand je vis le chancelier faire après la conférence sa promenade à cheval habituelle, il me sembla d'humeur plus gaie que de coutume. Je ne veux pas attribuer à ces signes plus d'importance qu'ils n'en comportent réellement, mais ils me paraissent de nature à faire augurer favorablement d'une prochaine conclusion de la paix ; nous apprendrons bientôt, sans doute, les idées que dans leur entretien les deux hommes d'Etat ont échangées à cet égard. On croit savoir cependant que le ministre français a abandonné, en partie, la thèse négative qu'il avait soutenue à Ferrières relativement à la cession de l'Alsace et de la Lorraine, et qu'il a trouvé une base de négociations moins absolue. D'après ce qu'on m'a appris, la cession aurait été accordée en principe ; seulement on se refuse, pour le moment, à admettre le retour de Metz à l'Allemagne. C'est sur ce point que pivotent toutes les négociations, car il nous est impossible, dans cette question, qui, pour nous, est la plus importante de toutes, de faire la moindre concession.

" Comme je vous l'ai dit, c'est dans une maison du boulevard du Roi que M. Jules Favre est descendu. Cet immeuble avait été occupé autrefois par Mlle Rachel, la célèbre tragédienne, et en dernier lieu par le représentant de la Hesse grand-ducale, M. Hoffmann ; ensuite par quelques membres de la députation du Reichsrath. Les appartements affectés au ministre des affaires étrangères se composent d'un salon de grandeur moyenne, simplement, bourgeoisement meublé, et d'une chambre à coucher à deux lits, dont l'un était un lit de camp improvisé, destiné au compagnon de M. Jules Favre. Au milieu de cette pièce, on voit une petite table et trois fauteuils à dossier sculpté, et dont les sièges sont en velours vert. C'est à cette table que se sont assis à leur première entrevue, M. Jules Favre et M. de Bismarck."

CORRESPONDANCE PARISIENNE.

Paris, le 27 janvier 1871.

Jules Favre est allé à Versailles ; il en est revenu, et quoique la note publiée ce matin par l'*Officiel* semble indiquer qu'on négocie encore, tout le monde est bien convaincu qu'on s'est mis d'accord sur les bases de l'armistice. Cet armistice s'étendrait à toute la France ; il durerait trois semaines, à partir de dimanche 29, mais pourrait être prolongé. Il y a un mois, cette nouvelle eût produit dans Paris une véritable consternation; elle eût même provoqué une révolte ; aujourd'hui, après la défaite successive de nos armées de province, et en présence de la rareté des vivres, Paris comprend qu'il subit une extrémité douloureuse, mais impérieuse.

Il se sent profondément attristé, humilié, mais il se résigne, car il ne peut plus se faire aucune illusion sur l'inutilité absolue de toute nouvelle tentative de résistance. Le sentiment qui prédomine est celui d'une colère furieuse contre les misérables auteurs de cette guerre fatale, qu'il eût été si facile d'éviter ou tout au moins d'ajourner. Ceux-là on les méprise et on les maudit, et Paris ne saurait pas contenir son indignation si jamais il les voyait reparaître sur la scène politique à un titre quelconque. Pour tout dire, je dois reconnaître que le général Trochu est traité, lui aussi, avec quelque sévérité.

On lui reproche sa longue inaction, qui a permis aux Prussiens d'envoyer des renforts à ses armées de province, et surtout on lui en veut d'avoir attendu, pour se résigner, que le mal fût sans remède et la situation désespérée.

Quant aux membres du gouvernement, le seul grief qu'on élève contre eux, c'est d'avoir été trop faibles avec le général Trochu d'une part, et les fous de Belleville, d'autre part ; de n'avoir pas forcé l'un à agir et les autres à se taire, ou du moins à ne pas troubler et compromettre l'œuvre de la défense par des tentatives d'insurrection. L'histoire les jugera, peut-être avec plus d'indulgence ou de sévérité, mais je devais vous faire connaître, dès à présent, le sentiment du public parisien à leur égard. Tout le monde pense ici que, si nous avions eu un Gambetta à Paris, la France se serait probablement sauvée.

Nos troupes ont déjà commencé à évacuer nos avant-postes ; elles rentrent dans les casernes et les baraquements de l'intérieur. Elles seront désarmées ici même, à l'exception d'une division presque exclusivement composée de la gendarmerie et de la garde de Paris. Le général Vinoy reste commandant en chef.—La garde nationale ne devant pas être désarmée, le général Clément Thomas conserve aussi son commandement.—Le général Ducrot s'est retiré, dès hier, dans un appartement de la rue Abattucci, où il a reçu de nombreuses visites de ses compagnons d'armes, désireux de lui donner un témoignage de leur estime et de leur sympathie. Il n'est donc pas exact que le général Ducrot soit allé se constituer prisonnier à Versailles pour se soumettre au jugement d'un conseil de guerre prussien.

Il circule une foule de bruits plus ou moins authentiques sur ce qui s'est passé à Versailles, avant et pendant le séjour que vient d'y faire Jules Favre. D'après les uns, MM. Thiers, Grévy, Dara et Talhouet avaient déjà tout arrangé (au nom de qui ?) avec M. de Bismarck, quand Jules Favre s'est présenté au ministre prussien. D'après les autres, Jules Favre aurait été devancé par l'ex-impératrice. — Tout cela est fort possible, mais Jules Favre seul ayant qualité pour traiter, il importe peu que les autres aient négocié avant lui, ou cherchent encore à nouer des négociations avec M. de Bismark.

En somme, tout dépendra de l'Assemblée que la nation va être appelée à nommer, et qui se réunira, non pas dans le plus bref délai, car il importe de ne pas voir à la légère, mais sous un court délai. Cette nuit, à minuit, les commandants de tous les secteurs ont reçu l'ordre de cesser le feu sur tous les points. Depuis ce moment, Paris n'a plus entendu un seul coup de canon.

UN ANGLAIS GÉNÉREUX.—Voici un des derniers traits de générosité du légataire du marquis d'Hertford, M. Richard Wallace, dont les contributions se comptent déjà par centaines de mille francs.

Le ministre des affaires étrangères a reçu de M. Richard Wallace la lettre suivante :

" Paris, le 14 janvier 1871.

" Monsieur le ministre,

" La conduite admirable de la population des quartiers de Paris, si brutalement bombardés, me suggère une pensée que je vous demande la permission de vous soumettre, et qui, je l'espère, sera bien accueillie et bien comprise par les habitants de la capitale.

" Je désirerais qu'il fût ouvert sans retard, dans Paris, une souscription patriotique en faveur des malheureuses familles obligées de fuir leur logis, sous le feu de l'ennemi, afin de leur faire distribuer immédiatement les secours de toute nature dont elles ont un si pressant besoin.

" Au cas où ma proposition recevrait l'approbation du gouvernement de la défense nationale, je vous prierai de vouloir bien m'inscrire sur cette liste pour la somme de 100,000 fr., que je ferai verser sur-le-champ au Trésor public, afin que la distribution des secours dont je parle puisse commencer dès maintenant.

" J'ai l'honneur d'être, avec un profond respect, Monsieur le ministre de Votre Excellence, le très humble et très obéissant serviteur.

" RICHARD WALLACE."

Le ministre a adressé à M. Richard Wallace la réponse suivante :

" Monsieur,

" J'accepte avec reconnaissance votre offre généreuse, et vous prie, au nom du gouvernement, au nom de la ville de Paris, dont je me fais l'interprète, de recevoir l'expression de nos sentiments de gratitude. Déjà vous avez puissamment contribué à soulager les souffrances que le siège nous impose.

" Votre présence au milieu de nous, vos abondantes libéralités, feront bénir votre nom par la population parisienne. La conscience du grand devoir qu'elle accomplit la fait rester calme devant les violences de l'ennemi ; elle puisera une nouvelle force dans la certitude d'un secours efficace auquel tous les hommes de cœur s'associeront et dont ils vous remercient, Monsieur, d'avoir pris la première initiative.

" Veuillez, Monsieur, agréer l'assurance des sentiments de haute considération avec lesquels j'ai l'honneur d'être votre très humble et très obéissant serviteur.

" JULES FAVRE.

" Paris, ce 14 janvier 1871. "

—Conformément au vœu exprimé par M. Wallace, une souscription a été ouverte au profit des familles victimes du bombardement. Les offrandes pourront être versées au Trésor ou dans les bureaux de l'administration du *Journal officiel*, quai Voltaire, 31.

M. Richard Wallace y est inscrit pour une somme de	100,000 fr.
M. Jules Favre	1,000

CHRONIQUE LOCALE.

ACCIDENT TERRIBLE.—Jeudi soir, M. Geo. Cunningham, de Philadelphie, s'était arrêté comme tous les autres voyageurs à la station de Magnolia avec son fils, pour y souper. Le repas fait, M. Cunningham sort de l'hôtel et, par méprise, monte dans un autre train qui avait fait halte au même dépôt que le train venant en ville. Quelques moments après, s'apercevant de son erreur, M. Cunningham veut la réparer en sautant à terre. Mais le train était en mouvement. Le malheureux passager tomba et ses deux jambes sont entièrement coupées par les roues des wagons. Transporté à l'hôtel aussitôt que l'accident fut découvert, M. Cunningham a reçu la visite d'un médecin de l'endroit, mais on ne pense pas qu'il puisse survivre longtemps à cette horrible mutilation.

Plus tard.—Le juge Cunningham est mort hier matin.

AUTRE ACCIDENT.—Hier matin, vers 6 heures, un jeune homme nommé Henry Black, conducteur d'un dray sur la Levée, est tombé de son véhicule, et les roues lui passant dessus lui ont causé des lésions graves. Il a été transporté chez lui, rue Magnolia.

LE VOL EN PLEIN JOUR SUR LA LEVÉE.—Le jeune homme, Henry Allen, à qui une somme de $1000 en billets a été enlevée, vers trois heures de l'après-midi, par un garroteur audacieux, a été confronté hier matin avec nombre de gens suspects arrêtés par la police, mais il n'a pu reconnaître une seule personne ; en sorte que le voleur a toujours la clé des champs.

VOL.—Jeudi soir, on a volé chez M. Blackmar, No 19, rue Dauphine, une montre d'or, une chaîne du même métal et deux portefeuilles contenant quelques billets de menue monnaie.

ABUS DE CONFIANCE.—Une fille du nom de Mary, accusée d'abus de confiance et de détournement, a été arrêtée hier. Mme Rowan dit que le 13 du courant, elle lui avait donné à laver pour $30 de linge et qu'elle a converti ce linge à son usage. Le recorder Staes a renvoyé Mary en prison, pour plus ample informé.

POLICE CONTRE RECORDER.—Le sergent de police Butler a été condamné hier par le recorder Staes, à 24 heures de prison pour mépris de cour. Le dit sergent avait reçu ordre de relâcher M. John Brown, ce qu'il avait refusé de faire, disant qu'il ne pouvait obéir qu'aux ordres de son officier supérieur, quand il s'agissait de la mise en liberté des prisonniers. M. Staes a fort bien motivé sa décision sur un texte de loi qui nous paraît très clair. La police, d'ailleurs, doit être forcément subordonnée au magistrat de police.

TROUVÉ.—Le corps de Mme Louisa Kick, la gardienne de l'enfant qui est tombé avec elle dans le canal Carondelet mardi soir, a été trouvé hier matin à 6 heures par le caporal Clermont, de la station Tremé, sous le pont de la rue Claiborne, à l'endroit même où l'accident était arrivé, ce qui prouve que le mouvement des eaux du lac n'établit aucun courant dans la profondeur du canal.

CHUTE.—M. Hughes, avocat, s'est fait beaucoup de mal en tombant hier soir de son buggy dont une des roues s'était cassée. L'accident est arrivé rue Ste-Anne.

VOL.—La résidence de Mme Trezevan, à Carrollton, a été visitée hier de grand matin par des gens inconnus qui ont enlevé des pièces d'argenterie et divers autres articles de valeur.

LÉGISLATURE—*Sénat*.—M. Campbell fait un rapport favorable sur une résolution pour aider à la construction du chemin de fer de Marshall, Texas et Nlle-Orléans.

M. Futch annonce qu'il présentera un bill pour aider à la construction d'une machine agricole.

M. Campbell annonce qu'il présentera un bill pour établir le 16ème District judiciaire, composé des paroisses Bienville, Bossier et Webster.

Sur motion de M. Blackman, la paroisse de la Rivière Rouge est substituée à celle de Bienville.

M. Ray annonce le bill établissant un rapporteur dans chaque Cour de District de la Nouvelle-Orléans et fixant son salaire.

M. Ingraham présente un bill pour faire dans l'alignement de la rue des Français une route coquillée allant au Lac, avec droit de péage n'excédant pas 15 ans. Le bill est passé finalement.

Le bill du Sénat pour secourir le Collège Centenaire passe finalement.

Le secours consiste à exempter le Collège d'élever gratuitement les jeunes gens de l'Etat, ainsi que cela est établi dans sa charte.

La résolution amendant l'article 98 de la Constitution et requérant une résidence d'un an dans l'Etat et de six mois dans la paroisse (au lieu de dix jours) avant l'élection pour avoir le droit de vote, passe à une seconde lecture par 21 contre 5.

La charte de la ville de Bâton-Rouge est adoptée.

Le bill du Sénat, incorporant une association de construction sur les bords du Lac, est retiré après discussion.

Le bill faisant une allocation pour améliorer le bayou Barthélemy passe finalement.

Le bill de secours pour la compagnie d'assurance du Hope est appelé, mais, pendant la discussion, le Sénat s'ajourne à 7 heures du soir.

Session du soir du Sénat.—Les bills suivants ont passé finalement : Pour créer la paroisse de Vernon ; pour amender la loi sur les jurys de police, et pour incorporer la Compagnie des Waterworks Crescent City.

Le bill relatif à la souscription de l'Etat au capital de la Compagnie du chemin de fer de Mobile et Nlle-Orléans, jusqu'à concurrence de $2,500,000 en bonds, à 8 pour cent, a été mis à l'ordre du jour de demain (samedi). Le Sénat s'ajourne.

CHAMBRE DES REPRÉSENTANTS.—Le bill incorporant la Compagnie des steamers de la Louisiane passe par 81 contre 10.

Le bill donne à la Compagnie un million en bonds d'Etat à la condition de faire une ligne d'un ou de plusieurs steamers entre la Nouvelle-Orléans et quelque pays étranger. Les incorporateurs sont L. J. Rigby, George H. Rice, J. N. Boffinger, J. T. Oglesby, J. K. Roberts, J. B. Woods et S. A. Stockdale. Le bill est envoyé au Sénat.

Un bill pour amender un acte créant la compagnie des bateaux du Sauvé et accordant l'assistance de l'Etat, passe finalement.

Le bill donné à la compagnie $25,000 en bons d'Etat. M. Burch explique le bill et dit que les incorporateurs sont des citoyens de couleur ayant pour objet d'accorder des facilités de voyage pour cette classe de citoyens. Les blancs, du reste, ne seront pas exclus de cette ligne et pourront toujours partager avec les gens de couleur les bénéfices qu'elle leur assure. Tous les voyageurs y jouiront des mêmes privilèges et des mêmes droits, soit pour la chambre, soit pour la table, soit pour toute autre chose.

Il n'y a pas eu d'opposition à la mesure, que M. Davidson, du côté des démocrates, a favorisée tant qu'il a pu, et dont il a pressé la présentation à la signature du gouverneur en empêchant toute motion de reconsidération.

M. Carr présente un bill autorisant le gouverneur à souscrire pour $2,500,000 de bonds d'Etat au capital de la Compagnie du chemin de fer de la Nouvelle-Orléans et Mobile ; ces bonds portant un intérêt de 8 pour cent par an. Cette souscription sera prise par la Compagnie en place d'un prêt de bonds d'Etat de $12,500 par chaque mille de chemin que la Compagnie pourra construire. Le règlement est suspendu et le bill passe sans opposition.

Un bill pour améliorer la navigation de la rivière Amite, et allouant dans ce but $50,000, est adopté.

Un bill créant le 15ème et 16ème district judiciaire, passe.

Un comité est nommé pour examiner le mémoire relatif à la mise en accusation du juge Cooley. MM. Carr, Sower, Moncuré et Stevens composent ce comité.

La Chambre s'ajourne à 7 heures et demie du soir.

Séance du soir de la Chambre.—Un bill pour l'établissement d'un parc de ville dans le Sixième District, ville de Jefferson, a passé.

Un bill pour la construction d'un chemin de fer d'Alexandrie, Louisiane, à Fulton, Arkansas, par Homer, avec l'assistance de l'Etat, a été adopté.

L'assistance consistera en une souscription de bonds jusqu'à concurrence de $12,500 par mille de chemin de fer.

M. Dewees présente le rapport du comité spécial nommé pour examiner les affaires de la Compagnie du Gaz Light. Ce rapport déclare la charte annulée parce que la Compagnie n'en a pas exécuté les clauses. Le rapport sera publié dans le journal.

Le bill pour désobstruer le bayou Courtableau passe.

Le bill pour incorporer la Compagnie des Hangars sur la Levée passe.

Passe également le bill pour incorporer la Compagnie de la Rivière Rouge.

Le bill supplémentaire pour autoriser la Nlle-Orléans à payer $800,000 à la compagnie du canal de l'Ile-aux-Vaisseaux est amendée par la substitution de $300,000 à la première somme.

M. Ullmann dit que la compagnie ne demandant que $250,000, ne doit pas en avoir davantage.

Le bill est finalement référé à un comité spécial.

La Chambre s'ajourne à samedi.

MISÈRE EN ALLEMAGNE.

Bruxelles, 27 janvier.

L'affreuse misère qui règne en France par suite de la guerre sévit avec une égale intensité en Allemagne. Les journaux de Bruges disent que les femmes allemandes sont obligées d'émigrer et de chercher à l'étranger un pain que la gloire ne procure pas à leur pays. Samedi, plusieurs familles allemandes sont arrivées à Bruges dans le plus grand dénuement. Nous sommes, dit le *Précurseur d'Anvers*, à même de constater la même chose dans notre ville. Chaque jour nous recevons dans nos bureaux la visite de pères de famille allemands qui viennent demander du pain pour leurs femmes et leurs enfants.

—Les manifestations favorables à la France se multiplient en Autriche et dans toute la vallée du Danube. Les concerts, les représentations, les quêtes, les discours, tant se rapporte à l'idée de venir en aide à nos prisonniers. C'est là un touchant symptôme des sympathies qui existent en notre faveur dans ces belles régions.

L'Italie et l'Espagne sont plus égoïstes : après tant de services rendus ! Il est vrai que le service ne fait ordinairement que des ingrats.

PAR LE TÉLÉGRAPHE.

Dépêches transmises à l'Abeille.

Une dépêche de Londres du 24, 4:30 du soir.

Signature d'un traité de paix entre Thiers et Bismarck.

Indemnité de guerre à l'Allemagne : 320 millions de thalers.

Cession de l'Alsace et de la Lorraine, avec Metz et Nancy.

L'Empereur Guillaume part lundi pour Berlin.

Grande discussion à la Chambre des Communes.

Disraeli a dénoncé la politique de Gladstone.

Réponse de ce dernier.

NOUVELLES EUROPÉENNES.

Londres, 24 fév.—Mademoiselle Schneider dont on avait annoncé la mort est bien portante.

On a mis sur le marché de Londres un emprunt du Brésil pour trois millions de livres.

Une dépêche d'Amiens est défavorable. Les troupes allemandes sont déjà en mouvement.

Il y a eu une insurrection en Algérie.

Le *Times* de Londres, publie dans son édition du soir la dépêche suivante de Versailles :

Le comte Bismarck doute de la conclusion de la paix en ce moment. La France a demandé une prolongation de l'armistice. Les hostilités seront reprises à minuit ; 22 canons des forts ont été tournés vers Paris.

Une longue conférence a eu lieu aujourd'hui.

Versailles, 24 fév—Paris est calme. On attend M. Thiers aujourd'hui.

Londres, 24 fév—Le steamer Erie, allant d'ici à New York, a été rencontré le 2 février, il a été perdu son hélice et naviguait à la voile.

Brême, 24 fév—Un ordre télégraphique de Versailles ordonne la mise en liberté de tous les otages français.

Londres, 24 février, 4 heures 30 P. M.—Une dépêche spéciale au *Standard* annonce qu'un traité de paix a été signé par Thiers et Bismarck. Quelques détails qui n'ont pu encore être réglés le seront demain.

La France payera à l'Allemagne 320 millions de Thalers (douze cent millions de francs).

L'Alsace et la Lorraine, y compris Metz et Nancy, sont cédées.

L'armée allemande n'entrera pas à Paris.

L'Empereur Guillaume part lundi pour Berlin.

Bordeaux, 24 fév.—La cour de Rome a reconnu le nouveau gouvernement de France.

On n'a reçu ici aucunes nouvelles sur les négociations de paix à Versailles.

Berlin, 24 fév.—La *Gazette de la Croix* dit que les dépêches publiées dans les journaux belges sur les négociations de paix sont inexactes.

Londres, 24 fév.—Une dépêche du Hâvre dit qu'on y éprouve une grande indignation à l'occasion de l'occupation de Honfleur par les Allemands pendant un armistice qui déclarait la place neutre.

Londres, 24 fév—Le comte Beriol et le banquier Bleichschroeder sont allés à Paris de Versailles, pour calculer la question financière avec Thiers.

Bismarck demande une indemnité de six milliards, en déduisant toutes les contributions levées. Thiers s'opposé vigoureusement à la demande.

Le *Daily News* dit que Thiers et ses collègues devaient partir de Paris pour Bordeaux, jeudi, afin de conférer avec l'assemblée, vendredi, et revenir à Paris samedi, pour avoir une autre entrevue décisive avec Bismarck.

Le journal de Macon dit : Le général Penhoët a reçu ordre de dissoudre le corps garibaldien et les corps libres sous son commandement.

Les Allemands demandent deux milliards de thalers ; les Français veulent bien donner un milliard. Les Allemands ont alloué 750,000,000 pour réquisition et dettes de l'Alsace et de la Lorraine, mais ils maintiennent un milliard et quart. On croit à un arrangement amical.

Lille, 24 fév., après-midi.—Un télégramme du gouvernement de Bordeaux met le public en garde contre les faux rapports quant aux conditions de paix, qui ne peuvent encore être connues.

Hâvre, 24 fév—Les Prussiens ont saisi toutes les marchandises à Alençon, parce que la contribution imposée n'a pas été payée. Le montant demandé est 545,000 francs.

Stuttgard, 24 fév—Le roi de Wurtemberg est allé à Versailles et sera probablement absent jusqu'au 5 de mars.

Vienne, 24 fév—La Chambre Basse du Reichsrath a passé une résolution en faveur de la levée des taxes pour le mois de mars, bien que le nouveau ministère eût pressé l'adoption de la proposition du gouvernement sanctionnant une levée de taxe pour deux mois.

Queenstown, 24 fév—Arrivé, le steamer Tripoli, de New York.

Londres, 24 fév—A la Chambre des Communes, ce soir, M. Disraeli a prononcé un puissant discours sur la politique étrangère de l'Angleterre. Il pressa la Chambre de considérer la gravité de la question orientale et les sérieuses conséquences de la répudiation par la Russie du traité de 1856 qui avait déjà coûté tant de sacrifices à l'Angleterre. Il a dit qu'on avait cru généralement qu'Odo Russell à Versailles devait annoncer à Bismarck que l'Angleterre était prête à se joindre à la Prusse pour s'opposer à la répudiation russe. Il paraît maintenant que le gouvernement nie que tel fut l'objet de la mission de Russell.

Gladstone, en répondant, dénonça les inductions de Disraeli et exprime sa surprise que le très honorable gentleman daigne écouter et répéter les rumeurs sur lesquelles elles sont fondées. Gladstone a dit que la Conférence entendrait la cause de la Russie en toute loyauté et qu'elle agirait en toute justice.

MARCHÉS EUROPÉENS.

Liverpool, 24 fév., au soir—Coton calme. Vendu 12,000 balles, à 7 1|2.

Londres, 24 fév., au soir—Consolidés 91 7|8. Bonds 91 1|8.

Francfort, 24 fév—Bonds 96 3|8.

MARCHÉS AMÉRICAINS.

New York, 24 fév., au soir—Coton en bonne demande aux pleins prix. Vendu 6000 balles. Middling uplands 15 1|4. Farine ferme à 6 65.

New York, 24 fév—Argent très abondant à 5. Sterling plat et sans changement. Or 111 3|8. Gouvernements très plats, mais fermes. Louisiane 69 et 61. Levée 72 et 85.

New-York, 24 fév—Des prêts ont été faits à 5 pour 60 à 90 jours et à 7 pour 6 et 9 mois.

Memphis, 24 fév—Coton calme, mais ferme. Middling 14 1|8.

Mobile, 24 fév—Coton, ferme. Mid. 14 1|4. Stock 80,924 balles.

Charleston, 24 fév—Coton ferme. Mid. 14 1|2 à 14 5|8.

Savannah, 24 fév—Coton ferme et en bonne demande. Mid. 14 1|2. Stock 87,977 balles.

Galveston, 24 fév—Coton ferme. Bon ordinaire 12 1|4 à 12 1|2.

Cincinnati, 24 fév—Coton calme et sans changement. Farine calme. Provisions faibles. Porc 22. Graisse 12 1|4. Bacon 9 1|8. Whiskey 85.

St Louis, 24 fév—Farine ferme et en bonne demande. Superfine 5 60 à 5 80, extra 6 à 6 50. Maïs faible à 47. Graisse 12 1|2.

Louisville, 24 fév—Toile d'emballage très calme et lourde. Farine ferme et en bonne demande. Extra de famille 6 00. Sucre de la Nlle-Orléans 9 1|2 à 12 1|2. Porc 21 75. Graisse 12 1|2. Bacon 9 1|4. Jambons fourrés 16. Whiskey calme à 86. Tabac actif.

NOUVELLES DES PASSES.

Passe du Sud-Ouest, 24 février, 6 P. M.—Arrivées : La goëlette Kate Brigham, en 20 jours de Boston, avec une cargaison générale ; la goëlette Irène McHervey, en 19 jours de New-York, avec une cargaison générale.

Passe à Loutre, 24 fév—Hier, vers midi, Andrew Coos, de la Nouvelle-Orléans, exgardien du phare à la Passe, en compagnie avec un Allemand, nom inconnu, son assistant, et un marinier nommé Jack Philips, sont partis pour la Passe Sud-Ouest dans un skif. Le skif a chaviré à environ six milles d'ici et le marinier Phillips seul s'est sauvé. Il raconte que tous les trois se sont cramponnés tout d'abord à la quille du skif, mais que bientôt après l'Allemand lâcha prise et fut à fond pour ne plus reparaître. Coos et Phillips ont réussi néanmoins à gagner la côte ayant dérivé d'un quart de mille de la station. Coos prit immédiatement par le marais dans l'espoir d'arriver à la station.

Vers 4 heures et demie du soir, Phillips fut trouvé par Manuel Robinson, un des mariniers de la douane. On se mit immédiatement à la recherche de Coos, mais jusqu'alors on avait cherché vainement.

M. Hutchings, l'officier de douane, a trouvé les habits de l'Allemand et quelques objets appartenant au bateau, à 4 milles en haut de la Passe.

NOUVELLES DES RIVIÈRES.

Memphis, 24 fév—Temps nuageux et chaud. La rivière monte rapidement.

Vicksburg, 24 fév—Descendant, le R. E. Lee. Temps pluvieux et chaud.

Pittsburg, 24 fév—Le temps est à la pluie. Le bateau Wapita part demain pour la Nouvelle-Orléans.

St-Louis, 24 fév—Arrivés : Les bateaux Ironsides et Commonwealth, de la Nouvelle-Orléans. La rivière monte. Temps clair et froid. Il y a eu hier soir un coup de vent et de fortes pluies.

Louisville, 24 fév—Le temps est couvert. Il y a 7 pieds et demi d'eau aux Chutes et 9 pieds 8 pouces d'eau au canal. Partis, les bateaux Nick Longworth et Glasgow, pour la Nouvelle-Orléans. Le Katie part également dimanche avec nombre de personnes qui vont visiter cette ville.

Dépêches d'hier soir.

Londres, 24—Le *Nord*, de Bruxelles, dit que Bismark donne à entendre qu'on pourra restituer à Paris les 200 millions imposés, si on laisse passer les Prussiens sans démonstrations hostiles.

Une lettre de Paris dit : On s'attend à un conflit si les Prussiens essaient de passer dans Paris.

Le Journal de Paris dit que Bismark à la demande de Thiers a ordonné qu'on cessât de faire des réquisitions et a déclaré que les contributions levées depuis le 28 janvier seront déduites du montant de l'indemnité.

Le Télégraphe a reçu, de Paris, une dépêche spéciale, datée du 22 courant. Elle lui annonce que toutes les conditions de paix sont arrêtées, excepté l'indemnité en argent.

San Francisco, 24 février.—La dernière tempête a été terrible sur la côte et plusieurs naufrages sont annoncés. On a beaucoup d'inquiétude pour les steamers Idaho, Orisaba et Wm Faber — qui devraient tous être arrivés. Les lignes télégraphiques du Nord et du Sud sont à bas.

Indianapolis, Ind., 24 fév—Les officiers qui président le Sénat et la Chambre ont décidé que la démission des membres républicains a laissé les deux Chambres sans quorum et que, pour le moment, la législation est impossible. Le bill des allocations, celui des taxes et bien d'autres ...

... leur habileté. En cas d'admission, des licences leur seront délivrées.

Douze mois après l'adoption de cet acte, toutes plaques de fer ou d'acier employées dans la construction des bateaux à vapeur seront inspectées et éprouvées et on ne pourra pas en employer d'autres. Des précautions seront prises pour que des tuyaux de flammes ne puissent pas atteindre l'intérieur du navire.

Si toutes ces mesures de précaution ne sont pas prises les passagers auront droit, le cas échéant, à une indemnité pour tout dommage souffert. Le bill contient nombre d'autres dispositions pour la sûreté des bateaux et des passagers. Tout capitaine, officier, ingénieur, pilote ou autre employé dont la négligence aura amené une catastrophe, sera accusé comme coupable d'homicide, et s'il est convaincu devant une cour des Etats-Unis, il sera condamné aux travaux forcés pour dix ans ou plus.

En addition aux bureaux locaux d'inspecteurs, il y aura un bureau local pour le district de Puget Sound, Milwaukie, Albany, New York, Apalachicola, Evansville Ind., Huron, Mich., et Marquette.

Le Président, avec l'avis et le consentement du Sénat, nommera un inspecteur général en chef.

Tous actes pour la plus grande sûreté de la vie des voyageurs sur les bateaux à vapeur sont rappelés.

Le bill est long. Il contient des clauses sur les salaires des officiers, et des amendes et pénalités sont prescrites pour les cas d'infraction à la loi.

NOUVELLES DIVERSES.

New York, 24 février—Le navire Golconde est arrivé ici aujourd'hui. On dit que le steamer Quaker City, venant de Saint-Domingue à New York, s'est perdu en mer après l'explosion de ses chaudières.

Montgomery, 24 fév.—La Chambre a passé la résolution suivante qui passera probablement au Sénat demain : Résolu, que le gouverneur est chargé de vérifier le montant des Bons prêtés à la Compagnie du chemin de fer d'Alabama et Chattanooga, et le montant des Bons de la dite Compagnie endossés par l'Etat, et quand ce montant sera vérifié le gouverneur pourvoiera, par un emprunt temporaire ou à l'aide des fonds disponibles, au paiement de l'intérêt des dits Bons, à quiconque lui présentera les dits coupons, pourvu qu'aucun intérêt ne soit payé sur les dits Bons dans les mains de la dite Compagnie ou de ceux à qui ils auront été hypothéqués par elle, ou de leurs agents, le but de cette résolution étant que l'intérêt soit payé seulement aux possesseurs de bonne foi, de titres valables contre l'Etat.

New York, 24 fév.—Le comité congressionnel des Douanes a entendu de nouveaux témoignages au sujet du système de l'ordre général. Il terminera ses travaux ce soir et retournera à Washington pour faire son rapport. On s'attend à un changement général.

New York, 24 fév—Le comité de Secours Français présente au public l'état suivant :

" Le comité de Secours pour les Français en proie à la famine a embarqué sur le navire Supply la farine et autres provisions provenant de dons particuliers. Le comité a aussi acheté de la farine, du bœuf, de la viande en boîtes, etc.

Chaque baril et caisse a été marqué comme présent de New York excepté 800 barils de farine et 130 tierçons de bœuf qui ont été marqués comme dons de San Francisco, ayant été achetés avec les fonds reçus de cette ville. Qu'il n'y ait plus de retard dans l'envoi d'autres contributions pour les milliers de femmes et d'enfants souffrant de la famine dans les districts agricoles désolés de France.

Le comité est sous le poids des plus grandes obligations envers la Presse Associée et la Compagnie du télégraphe de l'Ouest. Signé Chas. H. Marshall, président ; Chas. Lanier, trésorier ; Anson Phillips Stokes, secrétaire.

New-York, 24 fév—On doit faire de grands efforts pour achever la construction de la cathédrale en cette ville. Le clergé s'est réuni ce soir, chez l'archevêque McCloskey, à l'effet d'aviser au moyen de lever des fonds dans cet objet.

Cincinnati, 24 fév.—Arrivés : Les bateaux Annadelle et C. B. Church, de la Nouvelle-Orléans.

New York, 24 fév.—Arrivé, steamer City of Baltimore.

San Francisco, 24 fév.—R. Ross Browne, ci-devant ministre en Chine, est parti hier par le chemin de fer, et s'embarquera ensuite pour se rendre en Angleterre et en Allemagne.

Philadelphie, 24 fév.—Geo. T. Blake, le plus ancien publiciste de musique aux Etats-Unis, est mort hier, à l'âge de 82 ans.

NOUVELLES DE WASHINGTON.

Washington, 24 fév—M. Miller a siégé comme sénateur de la Georgie après avoir prêté le serment modifié. Les félicitations ont paru générales.

CHAMBRE.—On a discuté le bill omnibus des allocations ; le total est de $22,500,000 y compris $2,650,000 pour le bureau des affranchis. Il accorde $5,000 de plus à Vinnie Ream pour la statue de Lincoln.

SÉNAT.—Le bill amendé de la Chambre pour la sûreté des voyageurs sur bateaux à vapeur a passé et va au Président.

M. Trumbull, du comité judiciaire, a fait un rapport favorable au bill abolissant le serment d'épreuve.

M. Howard a demandé un comité de conférence sur les amendements introduits par la Chambre au bill du Texas et du Pacifique. M. Blair a dit que si le bill était accepté tel qu'il a passé à la Chambre ce serait un chemin de fer du Nord et non un chemin du Sud. Tous les embranchements allant au Sud ont été écartés avec intention. Le Congrès est tenu de donner aux populations du Sud un chemin de fer du Sud, mais ce bill est une tromperie et un piège.

M. Pool a dit qu'il valait mieux pas de bill du tout qu'un pareil bill.

Washington, 24 fév—Un caucus des républicains du prochain Congrès se réunira le 3 mars pour le choix des officiers.

Washington, 24 fév—La loi sur les bateaux à vapeur qui n'attend plus que la signature du Président, est très stricte. Il ne sera accordé de permission de naviguer que s'il est établi que toutes les prescriptions de la loi ont été observées.

Entre autres prescriptions, il est dit que les bateaux à vapeur doivent être pourvus de tuyaux en bon état et de bouilleurs pour transporter la vapeur dans la cale et les différents compartiments pour éteindre le feu. Les poêles devront être solidement posés et tous travaux de bois et autres substances combustibles près des bouilloires, cheminées, cuisines et poêles ou stoves, seront recouverts par la même matière incombustible ; les pompes et toutes autres combinaisons pour jeter de l'eau devront être tenues en bon ordre en tout temps. Le foin ne pressé, le coton, la benzine, la poudre et autres dangereux articles devront être placés hors de l'atteinte du feu de la machine.

Des watchmen seront postés dans la chambre et sur chaque pont pour faire la garde et donner l'alarme du feu. Un moyen de sauvetage sera placé dans chaque cabine, et un bon bateau de sauvetage pour chaque pont sera toujours tenu prêt à servir immédiatement. Des baquets d'eau seront toujours à portée. Tout steamer aura à chaque pont suffisamment d'issues pour que les passagers puissent sortir en cas d'accident, soit par le feu, soit par l'eau, etc. Les officiers subiront des examens qui porteront sur leur caractère et ...

... fils d'une importance vitale, avaient été détruits avant la dissolution.

New York, 24 fév—Une dépêche de Saint-Domingue au *Herald* dit : un chef dominicain a lancé une proclamation, dans laquelle il fait appel à tous les chefs dominicains pour expulser Baez. La proclamation dit que celui-ci a vendu le pays comme une marchandise.

Londres, 24 fév., midi—Consolidés, 91 7|8. Bonds, 91.

Liverpool, 24 fév., midi—Coton calme et ferme. Uplands, 7 1|8 à; Orléans, 7 1|4 à. Ventes, 10,000 balles.

Ventes de la semaine, 81,000 balles, dont 11,000 pour l'exportation et 5,000 pour la spéculation.

Reçu dans la semaine, 90,000 balles dont 50,000 de provenance américaine.

L'exportation de la semaine n'est que de 7,000 balles.

Stock sur place, 794,000 balles dont 468,000 reçues d'Amérique.

New-York, 24 février—Arrivés : Steamers Nebraska, Moro Castle et Helvetia.

New York, 24 midi—Coton soutenu, Orléans 15 3|4. Ventes 2,000. Or soutenu 111 3|8. Sterling 109 1|2 et 110 3|8.

Louisville, 24 février—La rivière est stationnaire avec 7 pieds sur la chute et 9 pieds dans le canal et 8 pieds 9 pouces sur les rochers. Thermomètre 54.

Partis : Alaska, pour la Nouvelle-Orléans. Le Wm. Cowan attendra ... bateaux de charbon à la Nouvelle-Orléans, le Mary Ann en a emmené 16. On en attend d'autres.

Passe Sud-Ouest, 24 fév.—Baromètre 29. 90. Vent, S. E.; ... Arrivés, steamer Sherman, de New-York, steamer Liberty, de Baltimore, via la Havane ; navire J. A. Thompson, de Liverpool ; steamer H. Harris, de Brazos Santiago, via Indianola, et Galveston ; navire Pocahontas, de Liverpool ; brick Lady Monk, de la Havane.

LES DÉVASTATIONS EN NORMANDIE.—On lit dans le *Lexovien* :

" On ne peut se faire une idée de l'épouvantable état de détresse de la partie du département de l'Eure comprise entre Pont-Audemer, Brionne et Elbeuf. Cette contrée si riche, si fertile, si industrieuse, est complètement dévastée : pas une maison intacte, pas une famille épargnée.

Tous les bestiaux ont été enlevés, tous les arbres coupés, les clôtures arrachées, les maisons pillées ou incendiées : les meubles, les parquets, les solives, tout est brûlé. Ils ont ravi les couvertures, tout le linge qui pouvait leur servir, et brûlé le reste jusqu'aux matelas."

—D'après les correspondances privées le duc de Chartres se trouve toujours à l'armée de Chanzy. Il était arrivé à l'armée de la Loire avec ses deux oncles, le prince de Joinville et le duc d'Aumale, tous trois sous des pseudonymes. Le duc d'Aumale quitta l'armée, et le prince de Joinville en fut éloigné par la force. Le duc de Chartres fut invité à déguerpir, mais refusa. On voulut procéder à son arrestation, l'affaire fit du bruit, les soldats murmurèrent et l'émissaire n'osa pas l'arrêter. (*Gazette de Cologne*.)

SERVICE FUNÈBRE.

Un service funèbre en mémoire de feu ADOLPHE BOUTIN sera célébré à l'église St. Augustin, lundi, 27 du courant, à huit heures précises du matin. Les amis du défunt sont priés d'y assister. De la part de sa famille.

Attention ! Batterie "C."

Les Officiers et les Membres de cette Batterie sont requis d'assister à une réunion spéciale qui aura lieu, à l'Arsenal, rue St Pierre, DIMANCHE, 26 du courant, à midi. Tous les anciens membres ... respectueusement invités à y assister. Par ordre, JOHN GLYNN, Jr., Capitaine. A. GANCHE, premier sergent. 24 fév—2

Société Française de Bienfaisance et d'Assistance Mutuelle.

MESSIEURS les sociétaires sont prévenus que l'assemblée générale trimestrielle aura lieu DIMANCHE PROCHAIN, 26, à 1 heure précise de l'après midi. La plus grande ponctualité est requise. Par ordre du Président, Le Secrétaire, A. BARBIER.

Retraite des Mères Chrétiennes.

LA Retraite de l'Archiconfrérie des MÈRES CHRÉTIENNES aura lieu JEUDI, VENDREDI et SAMEDI de cette semaine. Réunion à la chapelle des Mères Chrétiennes, Cathédrale St. Louis, à 7 heures du soir et à 4 heures du soir. On prie les membres d'être ponctuels.

BAZAR FRANÇAIS.

LES personnes ayant des réclamations contre le Bazar Français, sont invitées à les présenter sous cinq jours ... FÉLIX LARUE, Président.

Banque Nationale de l'Etat, à la Nouvelle-Orléans.

Nouvelle-Orléans, 21 février 1871.

UNE élection de neuf Directeurs de cette Banque, pour un terme expirant le troisième lundi de janvier 1872, aura lieu, au local de la Banque, No 2 de la rue du Camp, le LUNDI, 6 mars 1871, de 10 heures du matin à 2 heures de l'après-midi. Par ordre de la direction, CHAS L. C. DUPUY, Caissier.

Dépôts en Or.

Banque d'Epargnes de la Louisiane,

AU No 51 DE LA RUE DU CAMP.

LES DÉPOTS EN OR, dans le département des Epargnes, donneront un intérêt en or et seront remboursés en or sur demande.

Les mêmes règles s'appliquent aux dépôts en argent.

Demande de Servantes.

UNE petite famille demande une FEMME d'un âge mûr pour prendre soin d'enfants, une CUISINIÈRE, une jeune COUTURIÈRE, blanche ou de couleur, qui voudrait s'absenter de la ville pendant l'été. On exigera de bonnes recommandations. S'adresser, en indiquant la résidence, à J. B., Lock Box, No 207. 25 fév—3t

Barbier.

UN BON OUVRIER BARBIER trouvera à s'employer en s'adressant ... 25 fév—1t

Chienne perdue.

DANS la nuit du Mardi-Gras, une petite chienne blanche, de la Havane, répondant au nom de BOUTOU. Une récompense sera donnée à celui qui la ramènera au No ... rue Royale, entre Ursulines et Hôpital.

Avis.

UN artiste de talent, jeune, possédant une grande fortune, voudrait rencontrer une jeune fille bien élevée, à laquelle il ferait une très belle position, pourvu qu'elle ait des pieds et des mains remarquablement petits ... Ces deux conditions sont essentielles. Écrire, pour les renseignements, à Madame ALPHÉE OMEIGON, Poste restante, à Loudun, (France).

Demande d'Ouvrières.

DE BONNES COUTURIÈRES pour robes et confections trouveront à s'employer en s'adressant de suite chez MME OLYMPE, 266, rue du Canal.

Demande de travail.

UN ouvrier PLATRIER et PEINTRE, sachant travailler dans le genre français et américain, désirerait trouver du travail soit une habitation ou en ville. S'adresser chez F. VOIRIN, 64 rue de Philippe.

Demande de Coiffeuses.

ON demande CINQ COIFFEUSES de Dames, pour aller à Memphis, Tennessee. S'adresser, durant trois jours, de huit à dix heures du matin, au No 126, rue Canal. F. LAVIGNE.

J. H. JENSEN,

—Agent pour la vente de—

Superphosphate de Chaux, DE RHODES.

Guano Ammon, du South Sea, soluble,

—ET—

Guano Orchilla, DE RHODES.

Les meilleurs engrais qu'offre le commerce. FACTEUR DE COTON ET NÉGOCIANT-COMMISSIONNAIRE. BUREAUX—No 72 de la rue Carondelet, Nlle-Orléans, Lne.

Checks,

PAR la banque Germania Nationale, la banque Hibernia et d'autres banques de la Nouvelle-Orléans, à vendre par BARNETT, SEYMOUR & Co., Au No. 60 de la rue du Camp.

TOMBOLA.

LE TIRAGE DE LA Grande Tombola Patriotique, DE M. ROUYER, (Magasin Chartres et Toulouse) —AURA LIEU PUBLIQUEMENT— A L'HOTEL D'ORLÉANS, Rue de Chartres, entre les rues Toulouse et St-Louis, le JEUDI, 2 Mars 1871, à 11 heures précises du matin.

M. C. ROUYER profite en même temps pour annoncer qu'il lui reste encore cent billets à placer et compte sur le patriotisme des Français, qui, lorsqu'il présente s'il a été réalisé ... C. ROUYER.

GUANO PÉLICAN.

LA COMPAGNIE D'ENGRAIS, (The New Orleans Sanitary and Fertilizing Company) ... Prix pour tonneaux de 2000 livres, rendu ... J. D. GULLETT.

Les demandes d'achat, en personne ou par lettre, pourront être adressées au bureau de la Compagnie, No ... rue ... Nlle-Orléans.

Grande Vente au Commerce

CHINE ! CHINE ! CHINE !

LA BARQUE AMÉRICAINE

LAWRENCE,

Arrivée dans ce port de

HONG-KONG,

LE 16 DU COURANT,

Avec la première cargaison de MARCHANDISES JAPONAISES ET CHINOISES Qui aient jamais été importées directement à la Nlle-Orléans.

Les marchandises sont en voie de déchargement, en parfait état et seront vendues, à l'enchère publique, le

LUNDI, 6 MARS 1871,

Par MM. VINCENT & CO., Encanteurs.

ENTREPOT

No. 100 de la rue du Canal.

CATALOGUES ET CONDITIONS A LA VENTE.

Son chargement se compose, en partie, des Articles suivants qui ont été choisis expressément et avec tout le soin possible pour le marché de la Nouvelle-Orléans.

Thés de Choix,

JAPON SANS COULEUR,
MOYUNE GUNPOWDER,
" IMPERIAL,
YOUNG HYSON.

Nattes,

BEAU CONTRACT ET DOUBLE EXTRA IMPERIAL, A CARREAUX ROUGES ET BLANCS.
—Largeurs Ordinaires—
NATTES DE FANTAISIE,
NATTES LINTAU.

Pétards et Pièces d'Artifice, etc.,

CHOP CROISSANT D'OR, EXTRA NO. 1,
PÉTARDS, GRANDES DIMENSIONS, EXTRA NO. 1,
PÉTARDS A DEUX TETES,
BOMBES,
FUSÉES,
FEUX BLEUS.

Porcelaines, etc.

BEAUX SERVICES POUR DINER,
" SERVICES POUR DESSERT,
" SERVICES POUR DEJEUNER,
" SERVICES POUR THÉ,
" SERVICES POUR TOILETTE.

Vases du Japon :

POTS A FLEURS JAPONAIS,
POTS A GINGEMBRE,
BOLS COUVERTS D'UN FILET JAPONAIS.

Faïence extrêmement fine de Nagasaki :

TASSES A CAFÉ,
TASSES A THÉ,
CRACHOIRS,
BOLS A PUNCH DE DIFFÉRENTES GRANDEURS,
FIGURINES EN TERRE,
ORNEMENTS FORME POISSON,
Do do DRAGON,
do do BUFFLE,
PORTE-CARTES, ETC., ETC., ETC.

Confitures :

GINGEMBRE EN CONFITURE,
GINGEMBRE SEC,
CUMQUATS,
CHOW-CHOW,
ETC., ETC., ETC.

Soieries, Satins, etc.

SOIE japonaise pour toilettes,
ÉCHARPES en crêpe, différentes couleurs,
ROBES japonaises pour dames,
GAZES rayées,
GAZES à carreaux,
MOUCHOIRS Pongee,
LEVANTINE en rouleau,
CRÊPE pour toilettes, Suchow,
CHALES en crêpe damassés,
CHALES crêpe brodés,
BELLES BRODERIES, &c.

Ouvrages en bambou et en jonc.

STORES-PERSIENNES, unis et à dessins,
LAMPES en bois et en verre,
SOFAS en jonc,
CHAISES "
PANIERS "
TABOURETS "

Ouvrages en ivoire, etc.

BOITES à surprise,
CAVES à liqueur,
BOITES à cartes,
BOITES à bijoux,
BOITES à gants,
VASES d'ivoire,
BAGUETTES pour gants,
PORTE-CIGARETTES,
PIÈCES D'ÉCHIQUIER artistement ciselées,
ARTICLES en écaille,
ÉVENTAILS, etc.

Boites à Gants en Bois de Sandale, ETC., ETC.

Eventails en Feuilles de Palmier,

Do	LAQUE,
Do	BOIS DE SANDALE,
Do	IVOIRE ET OS,
Do	PLUMES,
DO	SATIN,
Do	IVOIRE ET PLUMES,
Do	ASSORTIS,

FEUILLES PEINTES,
PEINTURES SUR PAPIER DE RIZ,
BOITES A GANTS en bois de Sandale,
PANTOUFFLES en herbes tissées,
JOUETS, ETC., ETC., ETC.

Ouvrages en Laque.

SERVICES A THÉ,
Do CABARETS,
THEIÈRES,
BELLES BOITES A GANTS,
BOITES A MOUCHOIRS,
BOITES A OUVRAGES,
COFFRETS DE TOILETTE,
COFFRETS POUR PAPIER,
COFFRETS INCRUSTÉS D'OR,
BOITES A CARTES,
BOITES CHOW-CHOW,
COFFRETS INCRUSTÉS POUR DAMES,
BAGUETTES A GANTS,
ECRANS,
ASSIETTES,
VASES,
CORBEILLES,
LIGNES A PÊCHER,
LAQUE JAPONAISE ET CHINOISE,
MEUBLES EN EBENE CISELÉ,
BRONZES MAGNIFIQUES ET VASES,
MALLES et OUVRAGES EN BOIS DE CAMPHRIER,
CORBEILLES CHOW-CHOW ET POUR PIC-NIC,

—et—

Un Grand et Splendide Assortiment de

Curiosités Chinoises et Japonaises

En Bronze et en Ivoire, venant de Canton, de Yokohama, d'Hiogo, et de Yokohama.

GRANDE FABRIQUE DE CANDI, DE NORMAN & REISS,

Nos 161 et 163, rue Vieille-Levée, 161 et 163.

UNE DES PLUS IMPORTANTES FABRIQUES DU SUD.

RUE VIEILLE-LEVÉE.

ON Y FABRIQUE CONSTAMMENT

Du Candi en gros et en petits bâtons, Toute espèce de Candis à la crème, Toute espèce de candis nougats, Candis étoile, Candi amer (Horehound), Candi tressé, Candi dur, Pastilles, Kisses américains, Pâte de Jujube, Toute espèce de Chocolats, Dragées, Bonbons fins ;

Et tout ce qui se rattache au genre. ARTICLES DE CONFISERIE, Nouvelle espèce de GATEAUX, GATEAUX DE MARIAGE faits sur commande dans le plus court délai.

Ils importent toutes sortes d'Articles ÉTRANGERS, tels que : Boites de fantaisie, Bonbons de toutes grandeurs, Pastilles de pâte de gomme, Pastilles et et argent, Toute espèce de verres, Fleurs de bonne qualité, Fleurs d'ornements, Bonbons de fantaisie, Papier dentelle, etc, Qu'ils vendront au plus bas prix du marché.

RUE VIEILLE-LEVÉE,

FABRIQUE DE MACARONI, VERMICELLE, EXTRAIT DE CAFE, &c.

Fire Works :

ROMAN CANDLES,
SKY ROCKETS,
PIN WHEELS,
SCROLL WHEELS,
SAXON WHEELS,
VERTICAL WHEELS,
SERPENTS,
TRIANGLES,
BLUE LIGHT,
FLYING PIGEONS,
TOURBILLIONS,
FIRE CRACKERS,
TORPEDOES.

Prize Boxes.

BON TON, SANTA CLAUS, NOVELTIES, CASH PRIZE BOX, SHOO FLY, LITTLE SHOO FLY. A vendre en gros par NORMAN & REISS, Seuls Agents. Nos 161 et 163 de la rue Vieille-Levée.

THEODOR DANZIGER & SON,

208......RUE DU CANAL......208

ENTRE BOURGOGNE ET REMPARTS,

Viennent de faire l'ouverture de 5 cartons brillantine française 1/4, à destination ... 250 pièces jolies mozambiques, à 25 c. valant 40 c. ... 200 pièces alpaga couleur, uni, à 25 cts. la yarde. ... 50 pièces popeline fine ... 50 pièces piqué blanc à 20 cts. ... indiennes blancs, à couleur. ... 250 douzaines mouchoirs batiste, à 75 cts. la douz. ... Un nouveau choix de gants de peau en couleur, jolies nuances, à 75 cts la paire.

Changement de magasin.—Un assortiment complet de marchandises de fonds, telles que : cotons blancs et écrus, draps et articles pour chaussures, stripes, osnaburgs, coutils à matelas, cotonnades, etc., etc., sur lesquels ils appellent l'attention toute particulière des acheteurs de la campagne.

Nous ferons l'ouverture, LUNDI MATIN, 26 du courant, de ... Grenadine canevas noire. Rideaux dentelle Nottingham. Et d'un grand assortiment d'autres marchandises de printemps. THEODOR DANZIGER & SON

Prêt d'Argent,

AUX CONDITIONS TRÈS LIBÉRALES

Au No 125 rue Royale,

Entre Toulouse et St-Pierre.

McINTYRE & APPLEGATE,

PLOMBIERS,

Au No 160 de la rue Poydras, Nlle-Orléans, Louisiane.

Marchands, en gros et en détail, d'articles de Plomberie, Pompes en fer et en cuivre. Fourneaux de Cuisine, Etc.

AD. RINCK,

Peintre de Portraits,

67 . . . Rue Royale . . . 67

WHISKY. WHISKY.

RECTIFIÉ de choix, de l'Ouest, provenant de la Distillerie Crescent City. Les consignés ont constamment du ROSEDALE, MAGENTA, WHITE WHEAT. Ces whiskys sont positivement garantis comme étant d'aussi bonne qualité et ... de Cincinnati. Les marchands de ... FAIRCHILD & BINGHAM, Aux Nos 82 et 88 de la rue des Magasins.

Demande de Maison.

Une personne responsable désire prendre à loyer une jolie maison à étage ou "cottage", isolée, mais à proximité des chars. Elle ne préférerait une qui eût un jardin. Le loyer ne doit pas excéder $50 par mois. S'adresser à J. M., Boîte aux bureaux de la Poste de la Nouvelle-Orléans.

CONSULAT SUISSE.

62......Rue de l'Union......62

E. WEISSENBACH, Consul.

Traites sur la Suisse en sommes à convenance.

Demande d'emploi.

UN Français, sachant parler l'anglais, désire trouver un emploi dans une maison de commerce soit comme commis soit comme teneur de livres ou caissier. S'adresser par lettre à A. N., au bureau de "l'Abeille."

Viande en Grenier, &c.

200,000 livres Épaules choix salées, ... livres Flats-Côtés ... sacs de Flats-Côtes ... barils Whisky Excelsior, ... barils ... A vendre par J. P. VANHORN & CO. No 26 de la rue Poydras.

CORDAGE.

1000 rouleaux CORDE DE MANILLE, de différentes grosseurs, pour charrues, bateaux à vapeur, etc. ... rouleaux CORDE de la Nouvelle-Zélande, de grosseurs assorties. A vendre par W. M. ABBATT, Agent pour la vente du fil ... Au No 65 de la rue des Magasins.

Propriétés à vendre et à louer.

Vente par le Shérif.

Sera vendue, à la maison de ... de la Paroisse Ste. Charles, SAMEDI, 4 mars 1871, la belle habitation Octave Labranche ... située sur la rive gauche du Mississippi, à 25 milles de la Nlle-Orléans et à 6 milles de la station du chemin de fer ... mesurant 16 arpents et demi de face au fleuve ...

A vendre.

Une grocerie située dans le centre du Deuxième District, ayant un ... complet et une bonne clientèle ... pour cause de départ. Pour informations, s'adresser à F. E. CANTON, 33 et 38 Vieille-Levée.

A vendre,

UN SALON DE COIFFURE et Magasin de Variétés situé au No ... rue ... Faubourg Tremé, pour cause de maladie du propriétaire. Pour les conditions, s'adresser sur les lieux.

Maison à Louer.

La jolie résidence à trois étages, avec dépendances, ... de gaz et water-works. La maison est ... convenable pour ... située au No ..., rue Madison, entre les rues Chartres et Levée, ... s'adresser à M. FRANÇOIS CAZENTRE, ... à côté No 1, Marché Français.

A Vendre,

Pour cause de départ.

Une GROCERIE située dans le centre du Deuxième District et bien achalandée. Conditions raisonnables. S'adresser au bureau de l'ABEILLE.

Tirage de Loterie de l'Etat de la Louisiane.

JOURNÉE DU 24 FÉVRIER—CLASSE No 47.

67	47	75	69	26	36	16	29	62	59	44	[illegible]	[illegible]

Les tirages ci-dessus, publiés dans tous les principaux journaux, ... HOWARD, SIMMONS & Co., Concessionnaires. ... Nouvelle-Orléans, ce 24 février 1871. E. PERALTA, ADAM GIFFEN, Commissaires.

Compagnie de Gaz Hydro-Carbonique de la Nouvelle-Orléans.

Bureau, No 26 de la rue Carondelet.

Nouvelle-Orléans, 23 février 1871.

LA COMPAGNIE DE GAZ HYDRO-CARBONIQUE DE LA NOUVELLE-ORLÉANS, organisée en vertu des lois générales de l'Etat de la Louisiane, a acheté l'appareil patenté de ... pour la production du gaz hydro-carbonique ... pour éclairer maisons, magasins, théâtres, églises, ... C'est l'appareil portatif le plus économique qu'il puisse y avoir ; il a le triple avantage du brillant, de la simplicité et de la ... Il suffit d'une intelligence ordinaire pour faire fonctionner l'appareil dont un ... cour de la maison ... On peut voir fonctionner l'appareil à la succursale du magasin de cigares de M. M. PESANT, ... de la rue du Canal ... au "Crescent Billiard Saloon" de M. HUGO REDWICK, No ... de la rue du Commune, Nouvelle-Orléans.

La Cinquième Grande Foire d'Etat

DE LA

SOCIÉTÉ DE LA FOIRE AGRICOLE ET INDUSTRIELLE DE LA LOUISIANE,

Aura lieu aux "Fair Grounds" de la ville de la Nouvelle-Orléans, le 8 avril 1871, et les neuf jours suivants.

Les exposants de toutes les parties de l'Amérique sont invités à concourir pour les prix. Les chemins de fer, bateaux et autres lignes de transports, ... Les actionnaires sont priés de s'adresser au bureau, Mechanics' Institute, leurs billets d'entrée pour 1871 leur seront délivrés ... Pour plus amples détails, voyez le catalogue des récompenses, qui sera envoyé à toute adresse, sur demande, franco.

LUTHER HOMES, Secrétaire et Trésorier.

Appareil pour la fabrication de Vermicelle, Macaroni, &c

—A VENDRE—

UN appareil des plus complets, pouvant fabriquer 100 caisses par jour de vermicelle macaroni et autres pâtes alimentaires, avec pétrin mécanique, Harper Presses, ventilateur, ... Une machine à vapeur de six chevaux est plus que suffisante pour faire marcher l'appareil. Pour les conditions, s'adresser à A. C. TREMOULET, 28 Vieille-Levée.

Avis aux entrepreneurs de Bâtisses.

DES propositions cachetées seront reçues jusqu'au 27 février, à 6 heures du soir, aux bureaux de l'Association La Variété, No 2 de la rue Carondelet, ... pour la construction du théâtre ... On peut voir les plans et le cahier des charges au bureau de l'architecte. Le Comité se réserve le droit de rejeter les propositions ... H. M. HAMMOD, Architecte, Au No 5 du Commercial Alley.

AVIS.

SUIVANT acte passé pardevant M. Fouion, notaire, ... la société existant entre MM. S. HESSE, de la Nouvelle-Orléans et H. VERGEZ, de Thibodaux, se trouve dissoute ... S. HESSE, H. VERGEZ.

Vins rouges en barriques

EN DÉBARQUEMENT du navire "Marchand": ... barriques ... A. CARRIÈRE & CO.

FRUITS A L'EAU-DE-VIE

En débarquement du navire "Marchand" 150 caisses Fruits à l'Eau-de-Vie.

EAU-DE-VIE

En débarquement du navire "Marchand", ... quarts Cognac Jean-Louis, ... Brandywine N. & R. A. CARRIÈRE & CO. 21 rue Bienville.

Ouate de Coton et Ouate.

LE soussigné prendrait des commandes de OUATE DE COTON ET OUATE, fabriquée à Pamité Mills, Lan., par M. A. Talleton ... CAMPBELL & STRONG. Nlle-Orléans, 17 janvier 1871.

Bonne Affaire ! ! !

Moitié de magasin, un des plus beaux de la place, et des mieux situés, faisant face au Marché aux Fruits ; parfaitement convenable pour la vente d'habillements ou de chaussures ; ayant une installation toute neuve et de bon goût. A louer immédiatement et à un prix modéré. S'adresser, pour conditions et détails, au No 241 rue Vieille Levée.

Pour Bordeaux !

Le navire français AUGUSTE & GUSTAVE, capitaine Bertaux, ayant une partie de son chargement pour cette destination, partira le ler mars prochain. Pour le fret et passage, s'adresser au capitaine, à bord ou à F. K. BRULATOUR, 136, 138 et 138 rue Royale.

Water-Works. Water-Works.

C. L. CHAPOTEL,

ENCOIGNURE des rues Bienville et Bourbon, a l'honneur d'informer le public qu'il est en mesure de poser les tuyaux des Water-Works, ... les hydrants, les robinets, etc., et de faire toutes les réparations qui se rattachent à cette partie.

SUMMERS & BRANNINS,

Rue Carondelet, No 47, Nouvelle-Orléans

Brannins, Summers & Co,

Louisville, Ky.

NOUS sommes prêts à faire des avances sur des consignations de SUCRE et de CAFÉ à notre maison de Louisville. SUMMERS & BRANNINS, No 47 de la rue Carondelet.

TABAC.

150 caisses TABAC EN FEUILLE, pour cigares, à vendre, en gros ou en détail. L'attention des fabricants est appelée sur ce tabac. ... J. P. GOSPARD, A l'angle des rues Royale et St Ferdinand, No 282, Troisième District.

Changement de Domicile.

LE DR. M. P. AVILA, annonce respectueusement à ses amis et à sa clientèle qu'il a transféré son domicile au No 46 rue Dumaine, entre Royale et Chartres.

J.-M. LAFFERRANDERIE,

Successeur de C. MARCHAL & Co., BOULANGER,

150, rue Poydras, ... Philippe,

BISCUITS Soda, Biscuits à la Crème, Biscuits au Beurre, Biscuits Pic-Nic, Biscuits au Sucre, Lemon Snaps, Ginger Nuts, Ginger Cakes, Biscuits pour les Cakes, Biscuits de bord, Biscuits français, Biscuits au vin.

SACRIFICES.

Liquidation pour cause de départ.

F. MEUNIER,

71.............ROYALE.............71

OFFRE à vendre, en gros ou en détail, son stock de MARCHANDISES DE FANTAISIE, ... grand assortiment de ... Installations à vendre.—Maison et Magasin à louer.

G. L. FEVRE,

148..........Rue Royale..........148

IMPORTATEUR

de VEAUX VERNIS, VEAUX CIRÉS ET ... CHÈVRES en tous genre, CHEVREAUX, MOUTONS, Reçoit par chaque steamer D'EUROPE à NEW-YORK un assortiment de cuirs français ... Fournitures de cordonnerie ... Formes à vendre et pour machine, ... et outils de cordonnier. ... VIENNENT A SEMELLE DE L'OUEST ET NEW-YORK.

Banque d'Epargnes de la Nouvelle-Orléans.

CANAL..............................156

(Incorporé le 15 mars 1855)

—OFFICIERS—

L. F. GENERES, Président.
THOS. A. ADAMS, 1er vice président.
THOS. ALLEN CLARKE, 2d vice-président.
CHARLES J. LEEDS, 3me vice-président.
SAM. JONES, Jr., trésorier.

—Directeurs—

Dr. W. Newton Mercer, L. F. Generes, David Urquhart, George Jonas, John G. Gaines, Thos. A. Adams, Carl Kohn, Thos. Allen Clarke, Christian Roselius, Chas. J. Leeds, Samuel Jamison.

Intérêt de 6 pour cent sur les dépôts.